



**01 et 02 décembre 2017: Présentation CD
Point CAS**



Calendrier

Samedi 30 septembre 2017:

- Réunion CAS/CCG sur définition de la feuille de route contrôle financier de l'activité des agents sportifs

Vendredi 10 novembre 2017:

- Réunion CAS en formation disciplinaire:
 - 17 dossiers disciplinaires pour non respect du Règlement Agent Sportif FFBB:
 - Non production de documents
 - Non paiement de factures FFBB (pénalités financières, droits financiers pour formation)
 - Absence de formation continue depuis au moins 3 ans
 - Décisions = du classement sans suite à la suspension de la licence
- Réunion CAS:
 - 1 demande de suspension de licence d'un agent sportif
 - 1 demande de délivrance de la licence à un agent sportif
 - Validation du livret « Choisir son Agent Sportif »
 - Validation de l'étude annuelle sur l'activité des Agents Sportifs FFBB – Saison 2016/17 (sur la plateforme)
 - ...

Lundi 20 novembre 2017:

- 1^{ère} épreuve examen Agents Sportifs (CNOSF): 20 candidats présentés par la FFBB (sur 580 candidats, dont 530 se sont présentés à l'épreuve)

Lundi 19 mars 2017:

- 2^{ème} épreuve examen Agents Sportifs (CNOSF)
 - 2 candidats exemptés de la 1^{ère} épreuve
 - X candidats reçus à la 1^{ère} épreuve

Vendredi 30 mars 2017:

- Réunion Agents Sportifs: Présentation JIG/MIG + Contrôle financier de l'activité d'agent sportif
- Formation continue et initiale des agents sportifs

Travaux CAS/CF Clubs CF-PN/CCG

Feuille de route CAS/CCG sur contrôle financier de l'activité des agents sportifs FFBB:

- Axes de travail définis lors de la réunion CAS/CCG du 30 septembre 2017
- Modifications règlementaires à prévoir pour saison 2018/19
- Modalités d'intégration de la DNCCG LNB à définir

Plateforme informatique CAS/CF Clubs CF-PN/CCG:

- En cours de développement par DAJI/SI
- Lancement impératif au 01 juillet 2018 pour mise en œuvre de la feuille de route

Contrôle sur les divisions PROA/PROB/NM1/LFB/LF2:

- Collaboration efficace CAS/CCG/DNCCG
- A permis croisement des données pour:
 - Ouverture de 10 dossiers disciplinaires (entraînant jusqu'à la suspension de licence de l'agent sportif mis en cause)
 - Etude annuelle sur l'activité des Agents Sportifs FFBB – Saison 2016/17

Contrôle sur les divisions NF1/NF2/NF3/PNF/NM2/NM3/PNM:

- 1^{er} constats = Nombreuses infractions aux dispositions légales et règlementaires relatives au recours à un agent sportif:
 - Recours à un agent sportif non licencié FFBB
 - Rémunération agent sportif supérieure aux 10% (de la rémunération du sportif) autorisés
- A prévoir:
 - Session de la CAS en formation disciplinaire en mars/avril 2018 pour procédure à l'encontre des agents sportifs FFBB (et des clubs?)
 - Plaintes auprès du procureur de la République pour exercice illégale de l'activité d'agent sportif



117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 54 - F 01 53 94 26 85